

fma.

2 ROUES
MOTO FMA



POUR TOUS LES MOTARDS
à partir de 16 ans



TROIS NOUVELLES GARANTIES EXCLUSIVES
UNE COUVERTURE COMPLÈTE
ET C'EST TOUT.

L'OFFRE EN SYNTHÈSE

4
FORMULES

Allant du Tiers
au Tous Risques

3
USAGES

Vie privée, Domicile/Travail,
Professionnel (*tous déplacements*)

4
EXCLUSIVITÉS

Disponibles uniquement
chez FMA



LES CONDITIONS D'ACCÈS.

- Bonus CRM < à 1 (*ou 1.25 en Auto*) ;
- Véhicule homologué et immatriculé en France Métropolitaine.

LES EXCLUSIONS.

CONDUCTEUR DE MOINS DE 25 ANS - SUR LES 36 DERNIERS MOIS :

- Un sinistre partiellement ou totalement responsable (*auto et moto*) ;
- Plus d'un sinistre, hors brise de glace (*auto et moto*).

CONDUCTEUR DE PLUS DE 25 ANS - SUR LES 24 DERNIERS MOIS :

- Plus de trois sinistres (*auto et moto*) dont deux moto maximum ;
- Plus d'un sinistre responsable (*auto et moto*).

2 ROUES MOTO FMA

➤ Les garanties & services

› Responsabilité civile

prend en charge les dommages matériels et corporels causés à des tiers en cas d'accident dont vous êtes responsable. Si vous n'êtes pas responsable, c'est la responsabilité civile du tiers qui couvre vos éventuels dommages.

› Protection du pilote

Couvre le pilote jusqu'à 1 000 000 €, en cas de préjudices subis à la suite d'un accident corporel, que vous soyez responsable ou non.

› Accessoires hors série

Indemnisation des accessoires hors série en cas d'accident à hauteur de 1 500€ / 3 000€.

› Valeur à neuf de 12 mois

Indemnisation du véhicule sur sa valeur d'acquisition pendant 12 mois.

› Vol / Incendie

Indemnisation du véhicule et de ses dommages en cas de vol total, de tentative de vol ou incendie.

Assistance 0km

Pour le conducteur, ses passagers et le véhicule, en cas d'accident, de crevaison, panne, incendie ou vol du véhicule.

› Contenu du Top CASE 250 / 500+

Garantie visant à indemniser le contenu de votre top case en cas de vol avec effraction ou du vol de la moto dans la limite de 250€ / 500 €.

› Rachat de franchise total ou partiel

En cas de vol, incendie ou dommages, la franchise contractuelle sera réduite de moitié ou supprimée.

› Protection juridique

Assistance suite à un litige rencontré lors de la conduite du véhicule garanti et prise en charge



ASSISTANCE

- › Prise en charge dès 0 km
- › Incluse dans toutes les formules
- › Moto de prêt jusqu'à 30 jours

PETIT ROULEUR

- › Réduction de la cotisation
- › Deux options possibles de 2 000 km ou 4 000 km

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- + **Appareils High Tech :** Pris en charge des équipements des objets high tech en cas d'accident à hauteur de 300€ / 750€ / 1500€.
- + **Tous équipements en valeur à neuf 3 ans sans franchise :** Indemnisation des équipements du pilote en cas d'accident à hauteur de : 300€ / 750€ / 1500€
- + **Pneus & Crevaison 1 an :** prise en charge d'un train de pneus complet par an sans vétusté ni franchise.
- + **Accessoires hors série en valeur à neuf 3 ans sans franchise:** Indemnisation des accessoires hors série en cas d'accident à hauteur de 1500€ / 3000€.

LES PLUS DU CONTRAT

jusqu'à - **40%**
en assurant plusieurs deux-roues chez FMA

0 €

de franchise après cinq ans sans sinistre